

Manuel de certification IPMA Level D

SOMMAIRE

1.	Préambule	3
2.	Admission à la certification.....	3
2.1.	Description du rôle et conditions d'accession	3
2.2.	Attribution de la certification	3
3.	Processus de certification.....	4
3.1.	Aperçu des étapes de certification	4
3.2.	Demande d'obtention du certificat	4
3.3.	Examen écrit.....	4
3.4.	Fin du processus de certification.....	5

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Vous aurez besoin des documents figurant dans le tableau ci-dessous pour préparer et procéder à la certification. C'est pourquoi ils sont considérés comme des documents de référence. Avec le présent manuel, vous disposez de toutes les informations nécessaires pour la certification.

N°	Document	Désignation
1	swiss.ICB4	Swiss Individual Competence Baseline
2	Swiss.ICB4agile	Swiss Individual Agile Competence Reference Guide
3	Règlement pour la certification	Règlement pour la certification
4	Manuel des examens online	Manuel des examens online IPMA Level B, C et D
5	Prix des certifications	Prix des certifications
6	Demande de certification IPMA Level D	Demande de certification IPMA Level D

ABRÉVIATIONS PRINCIPALES

IPMA	International Project Management Association
MP	Management de projet
spm	Schweizerische Gesellschaft für Projektmanagement
swiss.ICB4	Swiss Individual Competence Baseline
Swiss.ICB4agile	Swiss Individual Agile Competence Reference Guide
VZPM	Association de certification des personnes en management

1. PRÉAMBULE

La certification a pour but ...

- de permettre aux collaborateurs de l'économie privée et de l'administration publique ainsi qu'aux entrepreneurs indépendants qui ont acquis des connaissances en management de projet et en leadership agile d'obtenir une attestation correspondantes.
- de faciliter aux entreprises et aux administrations le recrutement de personnel en gestion de projet ou en travail agile.

Le présent document vous explique le processus de certification IPMA Level D, y inclus les conditions cadres en vigueur. Il est possible d'obtenir les certificats mentionnés ci-dessous :

- Certified Project Management Associate (IPMA Level D)
- Certified Agile Associate (IPMA Level D)

En complément au présent document, vous aurez besoin des documents suivants pour obtenir une vue d'ensemble et la compréhension nécessaire pour la certification :

- Swiss Individual Competence Baseline (swiss.ICB4)
- Swiss Individual Agile Competence Reference Guide (swiss.ICB4agile)
- Règlement pour la certification IPMA Level A, B, C et D
- Manuel des examens online IPMA Level B, C et D

Tous les documents dont vous avez besoin pour la certification sont téléchargeables gratuitement sur le site internet de la VZPM (www.vzpm.ch) ou la boutique des publications de la smp (shop.spm.ch). L'utilisation des documents mis à disposition est obligatoire.

Dans le cadre de la certification, vous apportez la preuve que vous disposez des connaissances exigées. Votre certificat sera renouvelé périodiquement dans le cadre d'une recertification, à condition que vous puissiez justifier d'une formation continue suffisante en matière de management de projet ou en leadership agile depuis votre première certification ou votre dernière recertification.

2. ADMISSION À LA CERTIFICATION

2.1. DESCRIPTION DU RÔLE ET CONDITIONS D'ACCESSION

Les titulaires d'un certificat IPMA Level D disposent de vastes connaissances dans les compétences du management de projet, peuvent collaborer avec succès dans des équipes de projet et y assumer éventuellement des tâches spécifiques du management de projet ou disposent de vastes connaissances agiles, connaissent l'état d'esprit et peuvent collaborer avec succès dans une équipe agile.

Aucunes conditions d'admission ne sont à remplir pour déposer une demande.

2.2. ATTRIBUTION DE LA CERTIFICATION

Le certificat IPMA Level D vous sera attribué si vous pouvez démontrer des connaissances dans 80% des compétences. Cela correspond à 23 compétences dans le domaine « management de projet » et à 24 compétences en leadership agile. La preuve des compétences se fait par un examen écrit. Vous trouverez les critères d'évaluation requises dans les étapes de certification décrites plus loin dans ce manuel.

PROCÉDURE ABRÉGÉE EN LEADERSHIP AGILE EN CAS DE CERTIFICAT EXISTANT EN PM

Le certificat IPMA Level D vous sera attribué si vous pouvez démontrer des connaissances dans 80% des compétences. Cela correspond à 8 des 9 compétences pertinentes pour cette procédure (voir chapitre 3.3 Examen écrit).

3. PROCESSUS DE CERTIFICATION

3.1. APERÇU DES ÉTAPES DE CERTIFICATION

Le tableau suivant présente chaque étape de certification avec sa durée approximative (*échancier précis sur internet*) :

Etape	Activité	Exécution par	Durée approximative
1	Demande d'obtention du certificat		
	Soumettre une demande avec autoévaluation	Candidat	Date limite d'inscription
	Inviter le candidat à l'examen écrit	VZPM	
2	Examen écrit		
	Passer l'examen écrit	Candidat	Date de l'examen
	Evaluer l'examen et communiquer le résultat	VZPM	4-5 semaines

Tableau 1 : Étapes de certification

La décision concernant la délivrance du certificat vous sera communiquée après l'examen écrit. Le processus de certification doit être achevé dans les 18 mois. La date butoir est la date où vous avez été invité au premier examen écrit.

PROCÉDURE ABRÉGÉE EN LEADERSHIP AGILE EN CAS DE CERTIFICAT EXISTANT EN PM

Si vous disposez d'un certificat de management de projet valable (IPMA Level D ou supérieur), vous pouvez passer un *examen écrit* abrégé.

3.2. DEMANDE D'OBTENTION DU CERTIFICAT

En envoyant votre demande, vous êtes officiellement enregistré pour le processus de certification. Les documents à envoyer sont les suivants :

- Demande de certification initiale dûment remplie, y compris votre autoévaluation
- Fichier séparé contenant les justificatifs ou preuves tout au plus exigés

Vous pouvez consulter les indications nécessaires pour remplir et envoyer la demande de certification dans le document de demande, notamment à l'onglet 'Tips'.

Joignez éventuellement à votre demande de certification une carte d'étudiant ou une preuve de chômage. Décrivez l'intégralité de votre formation et de vos formations continues dans l'onglet réservé à cet effet. Ne nous envoyez pas de CV rédigé par vos soins. Votre autoévaluation n'entre pas en compte dans l'évaluation de vos connaissances.

FIN DE L'ÉTAPE DE CERTIFICATION

Nous vérifions que votre demande de certification est bien complète. Vous êtes ensuite invité à l'examen écrit.

3.3. EXAMEN ÉCRIT

L'examen écrit se déroule sous la surveillance d'une personne de confiance de la VZPM. Les examens se déroulent en ligne et sur le principe Open-Book. Vous pouvez utiliser toutes les formes de documents imprimés (livres, notes, etc.), y compris les documents enregistrés localement sur votre ordinateur, ainsi que les e-readers. D'autres appareils ne sont pas autorisés (*pour plus d'informations, voir le manuel des examens online*).

L'examen dure 3 heures et se compose de 60 questions à choix multiple et 30 questions ouvertes. Les questions peuvent concerner toutes les compétences de la swiss.ICB4 ou la swiss.ICB4agile. Vous avez réussi l'examen si vous avez obtenu au moins 60% du total des points possible et si vous avez répondu correctement à au moins une question pour 23 des 28 compétences en management de projet ou 24 des 29 compétences en leadership agile. Une question ouverte est considérée comme répondue correctement si au moins 50% des points possibles de cette question sont atteints.

FIN DE L'ÉTAPE DE CERTIFICATION

Un assesseur évalue votre performance pour l'examen que vous venez de passer. S'il manque 5% maximum des points requis pour réussir l'examen, votre examen sera évalué par un second assesseur. À l'issue de l'évaluation, l'assesseur dépose la demande "Examen réussi" ou "Examen raté". La décision est prise par la personne responsable de la VZPM.

Si vous avez réussi l'examen, la procédure de certification est achevée.

Si vous n'avez pas réussi l'examen, nous vous en ferons part par écrit avec indication des motifs et des voies de recours. Vous pouvez ensuite repasser une seule fois l'examen.

PROCÉDURE ABRÉGÉE EN LEADERSHIP AGILE EN CAS DE CERTIFICAT EXISTANT EN PM

L'examen dure 1 heure et se compose de 20 questions à choix multiples et 10 questions ouvertes. Les questions peuvent concerner toutes les 9 compétences de la swiss.ICB4agile qui ne sont pas déjà reconnues par le certificat de management de projet existant :

- | | | |
|---------|--------------------------------------|---------|
| ▪ Co.02 | Gouvernance, structures et processus | 4.Co.2 |
| ▪ Co.05 | Culture et valeurs | 4.Co.5 |
| ▪ Pe.06 | Travail d'équipe | 4.Pe.6 |
| ▪ Pr.01 | Conception | 4.Pr.1 |
| ▪ Pr.02 | Exigences et objectifs | 4.Pr.2 |
| ▪ Pr.03 | Périmètre et contenu | 4.Pr.3 |
| ▪ Pr.04 | Déroulement et délais | 4.Pr.4 |
| ▪ Pr.10 | Planification et contrôle | 4.Pr.10 |
| ▪ Pr.14 | Sélection et équilibrage | 4.Pr.14 |

Vous avez réussi l'examen si vous avez obtenu au moins 60% du total des points possibles et si vous avez répondu correctement à au moins une question pour 8 des 9 compétences énumérées ci-dessus.

3.4. FIN DU PROCESSUS DE CERTIFICATION

Si vous avez réussi la procédure de certification et payé tous les frais de certification, le certificat vous est remis. Le processus de certification s'achève avec l'envoi du certificat.

Si vous obtenez le certificat, celui-ci est reconnu au niveau international et valable 5 ans. Vous êtes autorisé à utiliser le titre acquis correspondant pendant la durée de validité du certificat :

- Certified Project Management Associate (IPMA Level D)
- Certified Agile Associate (IPMA Level D)

MÉTHODOLOGIE DE GESTION

Auteur du document	Jean-Pierre Widmann
Classification	VZPM, public
Edition et validité	Décembre 2022
Version	8.0
Remplace le document	VZPM_PMLD_Leitfaden_V7.2_FR
Nom du fichier	VZPM_PMLD_Leitfaden_V8.0_FR

VÉRIFICATION ET AUTORISATION

Fonction	Date	Rôle	Nom	Remarques
vérifié	23.10.2018	Responsable qualité	Dr. Laurens de Bever	
autorisé	05.12.2022	Directeur	Jean-Pierre Widmann	

APERÇU DES MODIFICATIONS

Date	Version	Auteur	Modifications effectuées
02.12.2022	8.0	Jean-Pierre Widmann	Intégration des certifications en leadership agile, adaptations mineures
16.05.2019	7.2	Jean-Pierre Widmann	Ajustements dus à l'inscription en ligne
18.12.2018	7.1	Jean-Pierre Widmann	Clarifications apportées
17.07.2017	7.0	Jean-Pierre Widmann	Adaptation à ICR4 et ICB4